

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

En fin d'année 2024, le conseil de développement a dressé un bilan à mi-parcours du mandat et a validé sa feuille de route 2025-2026.

Depuis 2021, le CODEV a été impliqué dans plusieurs projets (PCAET, programme local de l'habitat, contrat local de santé, programme Leader, etc.). De nombreuses réunions plénières et comités d'animation ont été organisés. Un dialogue s'est instauré avec les élus de Vitré Communauté.

Des évolutions sont intervenues depuis la mise en place :

- Une diminution des effectifs, notamment parmi les représentants des forces vives,
- Une parité femmes-hommes en recul en 2024,
- Une gouvernance collégiale remaniée et jugée satisfaisante.

ACTUALITÉS

Le conseil de développement est adhérent au réseau breton des conseils de développement ainsi qu'au réseau national depuis un an. Ces dernières semaines, quelques membres ont participé à la journée nationale de la coordination nationale des conseils de développement qui s'est déroulée à la Bibliothèque François Mitterrand à Paris et à la journée « thème » du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESER) de Bretagne qui avait pour objectif une meilleure compréhension de l'Europe.

Des préconisations ont été formulées pour la fin du mandat afin de maintenir une dynamique :

- Recrutement de nouveaux membres, avec un objectif de parité et représentativité géographique,
- Formation des membres pour mieux comprendre le fonctionnement de l'agglomération,
- Promotion du CODEV auprès des citoyens et des élus,
- Encouragement des membres actuels à prolonger leur mandat pour 2026-2032,
- Anticipation des futurs sujets à traiter.

Cette feuille de route reflète une volonté de renforcer l'engagement citoyen, d'améliorer le fonctionnement interne, et de consolider les liens avec les acteurs locaux et nationaux.



Patrick Lemerrier a assisté à un atelier « Comment le conseil de développement influence-t-il les politiques publiques ? »

FOCUS SUR LES INSTANCES CDST ET CP LEADER

Via les contrats départementaux de solidarité territoriale (CDST), le Département accompagne les intercommunalités dans un projet global concerté pour la période 2023-2028.

L'enveloppe financière se partage entre investissement et fonctionnement pour soutenir deux types de projets distincts :

- La partie investissement concerne les projets structurants utiles à plusieurs communes.
- La partie fonctionnement est dédiée à l'animation de la vie locale et à la cohésion sociale qui passe par un soutien à des associations.

Comment sont choisis les projets ?

Après avoir partagé un diagnostic du territoire et ses enjeux, l'intercommunalité et le Département définissent des priorités communes. Un comité de pilotage associe 4 élus intercommunaux, 4 représentants de la société civile (**Dominique Chaudet,**

Anne-Marie Heluard, Jean-Pierre Potel, Gabriel Salicis) et 6 élus départementaux. Il se réunit pour élaborer puis suivre le contrat.

LEADER signifie « **Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale** ». Ce programme, créé en 1991 par les instances européennes permet de faire émerger et de soutenir financièrement des projets de développement local (investissement et fonctionnement), grâce à des crédits de l'Union européenne accordés à un territoire via une enveloppe pluriannuelle (2023-2027).

Le comité de programmation comprend un collège public et un collège privé, composé, en autres, des membres du conseil de développement : **Isabelle Boucherie, Anne-Laure Charbonnier, Dominique Chaudet, Muriel Duplessy, Jean-Louis Lapouge, Jean-Pierre Potel, Gabriel Salicis**. Il est en charge de la mise en œuvre de la stratégie locale de développement et de la sélection des projets.

Pour plus d'informations sur ces deux dispositifs, vous pouvez contacter Olivier Harel - 07.56.18.34.36.



PORTRAIT DE... SYLVIE DELAHAYE ▶

Membre du conseil de développement de Vitré Communauté



Peux-tu te présenter et nous parler de ton parcours ?

Pendant 17 ans, j'ai évolué dans le domaine de l'informatique : gestion de projets, développement de logiciels, responsable de service. Cette expérience m'a permis d'acquérir bon nombre de compétences.

Puis la crise du Covid combinée à un goût prononcé pour la nature et l'environnement m'ont amené à réfléchir à mon avenir. Je souhaitais donner du sens à mon travail et œuvrer en faveur de la transition écologique pour cultiver l'héritage environnemental des nouvelles générations. Après une rupture conventionnelle, j'ai repris le chemin de l'Université de Rennes pour entreprendre un Master en écologie et sociologie. Selon moi, il est important d'aborder l'écologie en faisant de la pédagogie.

À présent fraîchement diplômée, je suis en recherche d'emploi dans le domaine de l'environnement.

Qu'est-ce qui t'a motivée à devenir bénévole au sein du conseil de développement ?

Lors de ma reprise d'études, nous avons abordé la notion de démocratie participative lors d'un cours. J'ai alors souhaité rejoindre une instance dans laquelle j'étais à même de m'exprimer et rencontrer des acteurs du territoire. Après quelques recherches, j'ai pris connaissance de l'existence du conseil de développement. J'ai donc rejoint cette instance il y a deux ans maintenant et j'apprends beaucoup sur les compétences de Vitré Communauté et le territoire.

Sur quelles thématiques t'es-tu investie au sein du conseil de développement et pourquoi ?

Je me suis investie dans deux groupes de travail en lien avec mes domaines de prédilection, à savoir la transition écologique et le projet alimentaire et agricole territorial (PAAT).

Quelles qualités ou compétences trouves-tu les plus importantes pour remplir ton rôle ?

Les premières qualités qui me viennent à l'esprit sont l'écoute active, la bienveillance, le respect. Concernant les compétences, il faut être en capacité de comprendre les choses et savoir analyser le besoin (des habitants, des acteurs), avoir l'esprit de synthèse, savoir rédiger un texte clair et structuré.

Le conseil de développement offre une liberté d'expression, il ne faut donc pas hésiter à partager ses connaissances, transmettre son savoir et faire des propositions. Le tout dans un esprit collectif !

Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors des travaux au sein de l'instance ?

Si un temps long s'écoule entre deux réunions, il est parfois difficile de reprendre le fil des travaux. En revanche, les horaires des réunions en soirée sont adaptés, avec un ordre du jour bien cadré.

Selon toi, en quoi le conseil de développement renforce-t-il la démocratie participative ?

Outre le droit de vote qui permet aux citoyens d'exprimer leur volonté à l'occasion d'un scrutin. Le conseil de développement permet de s'exprimer sur des sujets et ou des projets du territoire. La démocratie participative est renforcée au contact des acteurs. Le conseil de développement permet une meilleure appropriation du territoire mais aussi de prendre connaissance d'initiatives sur d'autres territoires. C'est un véritable lieu d'expression, sans filtres.

Comment encourager davantage de citoyens à s'impliquer dans ce type d'instance ?

Les membres sont les premiers ambassadeurs pour faire connaître l'instance et donner envie de s'y investir. La communication pourrait être déployée pour rendre le conseil de développement plus visible, notamment auprès des jeunes.

ZOOM SUR LE GROUPE DE TRAVAIL PAAT

Vitré Communauté a mandaté le conseil de développement pour réaliser une enquête auprès des distributeurs, dans le but de mieux comprendre les évolutions des marchés alimentaires. Cette démarche vise également à établir un lien avec les pratiques d'approvisionnement des acteurs locaux.

Les membres du groupe de travail Projet Alimentaire et Agricole du Territoire ont conçu un questionnaire destiné aux distributeurs alimentaires du territoire. Ce diagnostic vient compléter les données présentées lors de la journée du 15 novembre 2024.

Sur la base d'une liste fournie par Vitré Communauté, 49 structures ont été contactées. Seules 11 y ont répondu. Les résultats, analysés par les membres du conseil de développement, ont permis de dégager des enseignements et de mettre en perspective certaines tendances nationales.



Tanneguy Houïtte de la Chesnaie a présenté la restitution de l'enquête le 15 novembre 2024.

Un chiffre clé

535 H

C'est le temps dédié par l'ensemble des bénévoles du conseil de développement au travers de 53 rencontres en 2024.

AGENDA

- 27.02 : assemblée générale du réseau des conseils de développement bretons à Dinan
- 06.03 à 18h : réunion plénière à Pocé-les-Bois